



CIVAM

Centres
d'Initiatives
pour Valoriser
l'Agriculture
et le Milieu Rural

Les Animations du sentier découverte d'Aubais

Planter une haie en région de garrigue

Fiche synthèse

Réalisation :
CIVAM de Sommières

source bibliographique :
« Petit guide des arbres et haies du Midi »
de Dominique SOLTNER

NI
ESP
3

Domaine de Puechlong
30610 St-Nazaire-des-Gardies
Tél. 04 66 77 11 12
Fax. 04 66 77 10 83
e mail : CIVAM.LR@wanadoo.fr

La Plantation : Principes Écologiques

Planter une dominance d'espèces du pays

Observez la végétation spontanée des haies, lisières de bois, garrigues, parcs et jardins, sur des sols semblables au vôtre.

Exemples d'arbustes ou plantes pour haies libres et bandes boisées, repérés sur le sentier d'Aubais :

- ◆ Laurier tin ou viorne tin
- ◆ Ciste de Montpellier
- ◆ Romarin
- ◆ Coronille glauque
- ◆ Chèvrefeuille étrusque
- ◆ Cyprès de Florence
- ◆ Ciste cotonneux
- ◆ Arbousier
- ◆ Lavande aspic
- ◆ Rouvet ou osyris
- ◆ Chèvrefeuille des Baléares

Quelle sorte de haie planter ?

Les haies taillées

Composées uniquement d'arbustes, caducs ou persistants ou les deux en mélange, on les taille régulièrement sur leurs trois faces.

Les petits brise-vent

Ces haies taillées ou libres peuvent être conduites en petits brise-vent si on les laisse monter. Il suffit de ne les tailler que latéralement.

Les haies libres

Comme les haies taillées, elles ne sont faites que d'arbustes, caducs et persistants. Ce sont généralement des arbustes à fleurs, plantés à écartements suffisants pour que chaque espèce puisse prendre son port particulier sans être gênée par ses voisines. Elles sont seulement contenues par une taille sommaire.

Les bandes boisées

Une bande boisée est une haie d'au moins 2 mètres, ou davantage. C'est en quelque sorte un petit bois allongé, composé soit uniquement d'arbustes, soit plus souvent d'une association d'arbres et d'arbustes.

Les grands brise-vent

On parle de grand brise-vent lorsque la haie comporte des arbres de haut jet capables d'atteindre 10, 15 ou 20 mètres de haut. C'est le cas par exemple pour les alignements de peupliers ou de cyprès de Provence, seuls ou associés.

Associer plusieurs espèces dans chaque haie

Voici cinq dispositions de principe associant des arbustes caducs et persistants dans des proportions variables.

Plus on introduit de caducs, plus on accentue le caractère saisonnier. Plus on introduit de persistants, plus on renforce la protection hivernale.

DISPOSITIONS	SCHEMAS DE PRINCIPE	JEUNES PLANTS A COMMANDER POUR 10 M	EXEMPLES DE COMPOSITIONS
1ère DISPOSITION : semi-caducue semi-persistante en ligne		PERSISTANTS : CADUCS : A { 3,5 de } 1 { 3,5 de } B { chaque } 2 { chaque } C { } 3 { }	A - Troène atrovirens B - Troène de Chine C - Laurier tin 1 - Charme 2 - Érable champêtre 3 - Noisetier
2ème DISPOSITION : semi-caducue semi-persistante en travers		PERSISTANTS : CADUCS : A { 2,5 de } 1 { 3,5 de } B { chaque } 2 { chaque } C { } 3 { } D { }	A - Troène atrovirens B - Laurier du Portugal C - Troène de Chine D - Laurier tin 1 - Cornouiller sanguin 2 - Charme 3 - Fusain d'Europe
3ème DISPOSITION : 2/5 caducue 3/5 persistante		PERSISTANTS : CADUCS : A { 4 de } 1 { 4 de } B { chaque } 2 { chaque } C { }	A - Cotoneaster franchetii B - Pyracantha C - Eleygnis 1 - Cornouiller à fleurs 2 - Forsythie
4ème DISPOSITION : 1/3 caducue 2/3 persistante		PERSISTANTS : CADUCS : A { 4 de } 1 { 3,5 de } B { chaque } 2 { chaque } C { }	A - Berberis juliflora B - Osmanthus C - Noyau glabre 1 - Cornouiller sanguin 2 - Viorne obier
5ème DISPOSITION : Entièrement persistante		PERSISTANTS : A { 7 de } B { chaque } C { }	A - Laurier du Portugal B - Cotoneaster à gros des feuilles C - Troène atrovirens

Pour composer une haie

Choisissez une des dispositions du schéma.

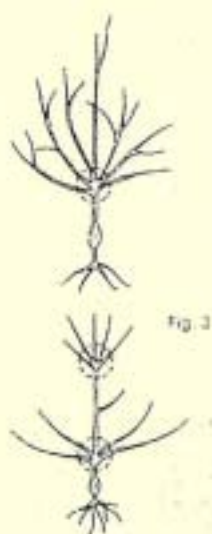
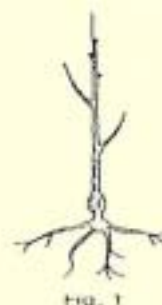
Choisissez 3 à 6 espèces nécessaires pour chaque haie, et placez-les sur la disposition retenue.

A partir des quantités de jeunes plants nécessaires pour 10 mètres, calculez la quantité à commander pour toute la plantation.

La Plantation : Principes Techniques

Quel type d'arbre choisir ?

1) Le scion (petit arbre d'un an de greffe) (fig. 1) : bon marché, de reprise facile. Doit subir une formation avant de devenir, en général, un arbre en basse tige. Le jardinier doit donc avoir la compétence nécessaire.



2) L'arbre formé en basse tige (petit baliveau ou ébauche d'arbre) : dimension faible (moins de 2-3 mètres de hauteur). Exige d'être taillé. Traitements et récoltes faciles. Prix élevé.

Choisir si possible des arbres de forme équilibrée (fig. 2), en évitant les ports en balayette ou en sapin de Noël (fig. 3).



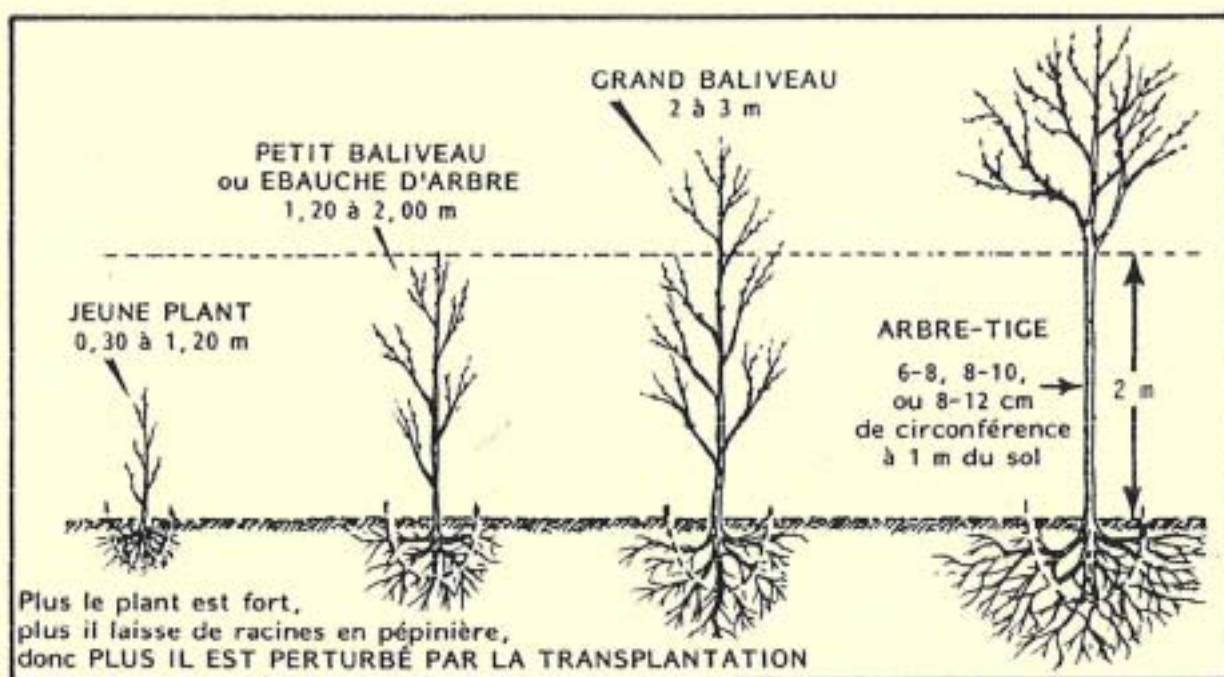
3) L'arbre formé en demi-tige (grand baliveau) : tronc de 1,20 m à 1,60 m de hauteur. Produit moins vite que l'arbre en basse tige, mais plus vite que le haute tige. Prix : comme le haute tige. Peu d'entretien (élagage).

4) L'arbre formé en haute tige (arbre-tige) : tronc de 1,80 m à 2 m. Prix élevé. Cueillette et traitements difficiles. Peu d'entretien (élagage).

Planter de préférence des « jeunes plants »

Plus on plante petit, plus la plantation est facile, la reprise assurée, la pousse vigoureuse, le prix réduit.

Acheter de forts sujets dans le seul but de gagner quelques années est généralement une illusion. Plus le plant est fort, plus il est perturbé par la transplantation, si bien qu'un jeune plant d'arbre ou d'arbuste dépassera en hauteur en 2 à 4 ans un sujet acheté en fort plant et ayant coûté 5 à 20 fois plus cher.



Mais d'autres types de plants peuvent aussi convenir

Pour les espaces tels que places et avenues, on cherche à planter des arbres ayant déjà une certaine taille, et au tronc bien droit formé en pépinière.

On peut alors adopter les baliveaux et les tiges. Arbres beaucoup plus coûteux, ils sont aussi de reprise plus difficile. Ils demandent donc un maximum de soin à la replantation.

Mais pour le jardin privé où il est possible de protéger les jeunes plants et de les conduire par des tailles adaptées, on peut obtenir les mêmes baliveaux et tiges à partir de jeunes plants.

Préparation du sol

Travaillez profond mais sans retournement

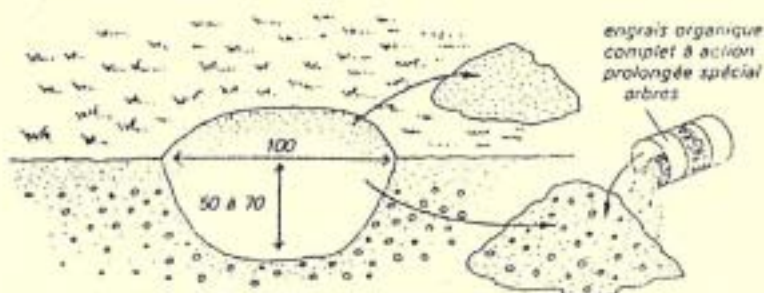
Il faut fissurer le sol en profondeur pour permettre la descente des racines.

L'idéal est un passage d'outils à dents profondes derrière tracteur, en période sèche (d'août à octobre). On peut aussi faire ce travail à la main, avec une bonne fourche.

Mais ne pas enfouir en profondeur la bonne terre de surface.

Pour compléter ce travail profond, émietter le sol à l'aide d'un instrument rotatif (herse rotative ou fraise de motoculteur). Ne jamais travailler un sol trop humide.

Fumure

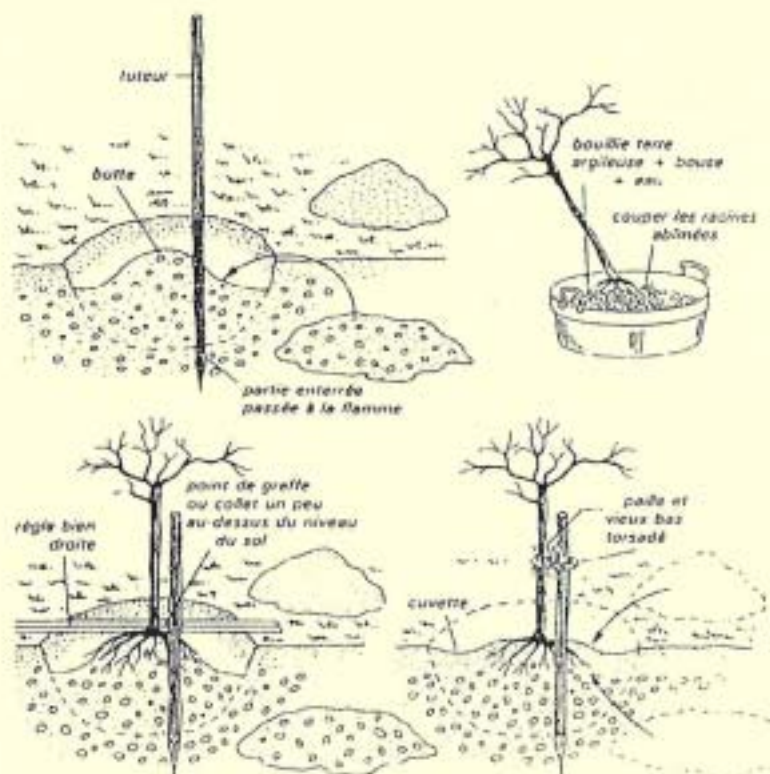


Du fumier très décomposé (1 à 3 kg/m²) ou un engrais organique du commerce (200 à 500 g/m²).

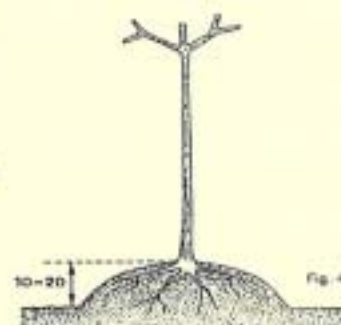
Trou

Pour planter un arbre, creuser le trou le plus longtemps possible avant la plantation, qui peut avoir lieu de novembre à mars. Le pralinage des racines permet une meilleure reprise.

Ne pas oublier d'arroser copieusement après le rebouchage du trou.



En sol compact et humide, planter de manière à ce que l'arbre se trouve au sommet d'une « taupinière » de 10 à 20 cm de hauteur (fig. 4).



Couvrir le sol par de la paille ou un film plastique

Un principe trop méconnu : pas d'herbe à moins de 50 cm de toute plantation pendant au moins 3 ans. Même la pelouse fine concurrence arbres et arbustes.

La manière la plus simple d'y parvenir est de pailler la plantation (paille, vieux foin, tontes de gazon, aiguilles de pins...).

La plantation sur film plastique noir permet aujourd'hui de supprimer pratiquement tout désherbage et de limiter l'arrosage.

Ce film empêche la croissance des mauvaises herbes, maintient au niveau du sol une atmosphère chaude et humide (effet de serre), empêche le croûtage de la terre qui reste meuble et aérée. En définitive, il double pratiquement la croissance dès la première année.

Utiliser du film spécial vignes ou spécial haies de 80 microns (le film fraisiers de 50 microns ne convient pas).

Après la plantation

Arrosage

Si le printemps et l'été suivant la plantation sont secs, vider de temps en temps le contenu d'un arrosoir au pied de chaque jeune arbre (surtout si le sol est sableux).
Fréquence : toutes les semaines environ, en cas de sécheresse persistante.

Protection

Badigeonner chaque tronc avec la même bouillie qui a servi au pralinage des racines. C'est une façon de protéger les jeunes arbres des « coups de soleil », car leur feuillage ne sert pas encore de parasol au tronc.

Ne pas oublier d'enlever les étiquettes et leur fil de fer. Si nécessaire, protéger le tronc des hautes tiges de la dent des animaux (moutons, vaches...) en enroulant deux tours de grillage de la hauteur voulue (c'est facile à mettre et à enlever).

Désherbage

Sous les arbres en basse tige, le sol doit être dés herbé en permanence. La surface du trou de plantation peut être à nouveau en herbée au bout de 3 à 4 ans, à condition que l'herbe soit maintenue très rase.